



Communiqué du SPIAC-CGT  
Post-production cinématographique : appel à la grève des mixeurs, bruiteurs,  
chefs monteur et chefs monteur son les 10, 11 et 12 avril



## **Post-production cinématographique, Toutes et Tous en grève les 10, 11 et 12 avril 2018**

Cela fait maintenant plus de 18 mois que le SPIAC et le SNTPT, relayant les revendications des différent(te)s professionnel(le)s de la postproduction, ont déposé un projet d'avenant à la Convention collective de la production cinématographique afin d'obtenir, en plus de légitimes revalorisations salariales, le statut de cadre collaborateur de création pour les mixeurs, les bruiteurs et les chefs monteur son. Outre la reconnaissance qu'il conférerait à ces différents corps de métiers, ce statut est un préalable nécessaire dans la lutte contre les délocalisations qui frappent tout particulièrement les professions de la filière postproduction.

Face à ces différentes et légitimes demandes, les organisations professionnelles de producteurs, longtemps enfermées dans leur mutisme, nous ont formulé, le 21 mars, des propositions qu'en l'espèce, nous ne pouvons accepter. En effet, ces dernières, lorsqu'elles répondent à nos demandes, restent en deçà de ce que nous exigeons, les niveaux de rémunérations proposés sont insuffisants et le système des heures d'équivalence rejeté dans la postproduction.

Par ailleurs, notre demande quant à l'obtention du statut de cadre collaborateur de création, elle n'est reconnue que pour une seule fonction, les mixeurs. Les chefs monteur son et les bruiteurs restent quant à eux sur le bord de la route.

**Si ces propositions sont une première étape attribuable à la mobilisation du 16 janvier, il faut aller plus loin.**

**En conséquence réuni en Assemblée Générale hier, le 27 mars, l'ensemble des professionnels concernés appellent à un mouvement de grève les 10, 11 et 12 avril prochain, mouvement qui pourra être reconduit.**

**Enfin, nous invitons plus largement l'ensemble des professionnels, tant dans le cinéma, que dans l'audiovisuel, à soutenir ce mouvement : communiqués, messages de soutien, déclarations des équipes de tournages seront les bienvenus.**

Les organisations patronales, doivent entendre que **cet appel à une première grève de trois jours n'exclut pas la reconduction de nouveaux appels à la mobilisation** tant que nos revendications n'auront pas abouti.

Paris, le 28 mars 2018, le Conseil national du SPIAC-cgt.